

**MASTER «ETUDES FRANCO-ALLEMANDES:
COMMUNICATION ET COOPERATIONS INTERNATIONALES»
MAQUETTE M 1**

M 1	UE 701	UE 702	UE 703	UE 704	UE 705
S 1	<p>Langue française / langue allemande de spécialité EC 701A ou EC 702B</p> <p>30 heures TD (71A) 30 heures TD (71B) 3 ECTS</p>	<p>Langue vivante (anglais) EC 702.1</p> <p>12 heures TD 2 ECTS</p>	<p>La construction européenne EC 703.1</p> <p>48 heures CM 9 ECTS</p>	<p>Les cadres de la coopération transfrontalière EC 704.1 Les cadres juridiques des institutions communautaires EC 704.2 Politiques culturelles publiques EC 704.3 Relations publiques EC 704.4 Management culturel</p> <p>84 h (18 + 18 + 18 + 30) CM 14 ECTS (3 + 3 + 3 + 5)</p>	<p>Journalisme et médias numériques 705.1 Enjeux du numérique 705.2 Journalisme et littérature (mut. avec le M 1 « Journalisme » d'Infocomm)</p> <p>24 heures CM 2 ECTS</p>
	UE 801	UE 802	UE 803	UE 804	UE 805
S 2	<p>Langue française / langue allemande de spécialité EC 801A ou EC 801B</p> <p>30 heures TD (801A) 30 heures TD (801B) 3 ECTS</p>	<p>Langue vivante (anglais) EC 802.1</p> <p>36 h TD 3 ECTS</p>	<p>Initiation à l'administration et aux finances publiques: 803.1 Connaissance d'administration française d'Etat (UE délocalisée à l'IRA de Metz) 803.2 Finances publiques</p> <p>30 heures CM 30 heures TD 12 ECTS (6 + 6)</p>	<p>Journalisme sans frontières : théorie et pratique EC 705.1 ou EC 705.2</p> <p>24 heures CM (804.1) 24 heures CM (804.2) 2 ECTS</p>	<p>Pratique de la coopération transfrontalière EC 805.1 La pratique professionnelle EC 805.2 L'analyse de la pratique professionnelle (UE mutualisée avec le M 1 trinational «Etudes germaniques»)</p> <p>20 heures TD (PPP) Stage 2 mois avec rapport 10 ECTS</p>

ANNEXE 1 - FICHE UE

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes : Communication et coopération transfrontalières

Numéro de l'UE : 701 A/B

Nom complet de l'UE : Langue allemande / française de spécialité

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : *UFR Lettres et Langues*

Nom du responsable de l'UE et adresse électronique : Reiner MARCOWITZ
(reiner.marcowitz@univ-lorraine.fr)

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : 30 TD

Nombre de crédits ECTS : 3

Volume horaire personnel de l'étudiant : 60

Langue d'enseignement de l'UE : français/allemand

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : non

Origine des intervenants (industrie....) : enseignement supérieur

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
701A						
Communication écrite	1		45			Ecrit
Pratique de la langue orale	1		45			Oral
701B						
Communication écrite	1		45			Ecrit
Pratique de langue orale	1		45			Oral

* voir légende page suivante

Aquis d'apprentissage :

Amélioration des compétences linguistiques et communicationnelles à l'écrit et à l'oral dans la langue française/allemande.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

Communication écrite allemande : entraînement aux différents types d'expression écrite (résumé, synthèse, commentaire...)

Méthodologie et pratique de l'expression orale allemande : apprentissage de techniques d'expression orale

et acquisition des outils linguistiques nécessaires

Compétences visées

Identifier des faits de langue en langue étrangère et d'être capable de les analyser et de passer de la langue

Maternelle à la langue étrangère (niveau C 1 de compétences dans la langue étrangère).

ANNEXE 1 - FICHE UE

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes

Numéro de l'UE : 702

Nom complet de l'UE : Langue vivante (anglais)

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : *UFR Lettres et Langues*

Nom du responsable de l'UE et adresse électronique Reiner MARCOWITZ

(reiner.marcowitz@univ-lorraine.fr)

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : 12 TD

Nombre de crédits ECTS : 2

Volume horaire personnel de l'étudiant : 24

Langue d'enseignement de l'UE : anglais

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : 0 %

Origine des intervenants (industrie....) : enseignement supérieur

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
85.1 Etudes de textes de spécialité	1		6			66 Ecrit
85.2 Entraînement de la pratique linguistique	1		6			66 Oral

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

- Développement des compétences linguistiques de chaque étudiant, par un travail intensif de l'expression écrite et orale, au travers de travaux menés en interaction avec les autres étudiants
- Approfondissement de la connaissance des pays anglophones, par l'étude de documents de civilisation provenant de sources journalistiques et télévisuelles
- Acquisition de connaissances culturelles spécifiques au monde du travail en milieu anglophone et international

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

- Civilisation contemporaine des pays anglophones : Royaume-Uni, USA, Australie, Nouvelle Zélande, Canada, et Afrique du Sud
- Relations interculturelles dans le monde du travail en milieu anglophone et multinational

Compétences visées :

Identifier des faits de langue en langue anglaise et d'être capable de les analyser et de passer de la langue maternelle à la langue étrangère (niveau C 1 de compétences dans la langue anglaise)

• **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

....

ANNEXE 1 - FICHE UE

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes

Numéro de l'UE : 703

Nom complet de l'UE : La construction européenne

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : *UFR Lettres et Langues*

Nom du responsable de l'UE et adresse électronique Reiner MARCOWITZ

(reiner.marcowitz@univ-lorraine.fr)

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : 48 CM

Nombre de crédits ECTS : 9

Volume horaire personnel de l'étudiant : 96

Langue d'enseignement de l'UE : français/allemand

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : non

Origine des intervenants (industrie....) : enseignement supérieur

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
Les projets européens du XVI ^e au XX ^e siècle	1	24				EE
La construction européenne au XX ^e siècle	1	24				EE

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

Connaissances approfondies de l'histoire de l'idée européenne et de la politique de l'intégration européenne. Capacité d'analyser l'importance des individus et des structures culturelles, économiques et politiques dans le processus de la création des institutions européennes jusqu'à aujourd'hui. Objectifs : parvenir à procéder à une analyse de projets d'intégration européenne en utilisant des supports variés, publications scientifiques, la presse et les nouveaux médias; composer un dossier.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

Mise en perspective des projets européens depuis le 16^e siècle jusqu'au 19^e siècle sous l'aspect :

l'idée de l'unification de l'Europe contre la pratique du nationalisme.

La construction européenne dans le nouveau contexte de la Deuxième Guerre mondiale et de l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui (action de la société civile, des formations politiques et des instances gouvernementales)

Compétences visées :

Interpréter des textes de dimension culturelle, histoire des idées, histoire politique

en les situant en contexte et en en donnant une lecture critique adossée à une connaissance approfondie de leurs contextes. Etre en mesure de contribuer au développement de la recherche dans des domaines d'apprentissage concernés.

• **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

....

ANNEXE 1 - FICHE UE

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes

Numéro de l'UE : 704

Nom complet de l'UE :

Les cadres de la coopération transfrontalières

Composante de rattachement : *UFR Lettres et Langues*

Nom du responsable de l'UE et adresse électronique : Reiner Marcowitz
(reiner.marcowitz@univ-lorraine.fr)

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : 84 h CM

Nombre de crédits ECTS : 14

Volume horaire personnel de l'étudiant : 168

Langue d'enseignement de l'UE : français

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : 100 %

Origine des intervenants (industrie....) : industrie, administration

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
704.1 Les cadres juridiques des institutions communautaires	1	48				Ecrit
704.2 Politiques publiques	1	48				Ecrit
704.3 Relations publiques	1	48				CC RAP TP
704.4 Management culturel	1	30				CC RAP TP

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

704.1

Acquérir des connaissances sur : le fonctionnement des institutions Européennes ; l'adoption des directives et règlements ; le rôle de l'Union Européenne, son développement.
Réfléchir sur les problèmes et les perspectives d'avenir de l'Union Européenne.

704.2

Aquérir des connaissances sur les formes, défis et institutions de la coopération transfrontalière dans la Grande Région. A l'exemple de deux organisations-modèles, comprendre la mise en œuvre et la pratique de la coopération transfrontalière au quotidien

Acquérir des éléments de connaissances dans le domaine de la conduite de projets.

704.3

Aperçu approfondi sur les relations publiques/ communication intégrée en organisations et les fonctions

Connaissances approfondies sur les différentes disciplines et instruments, Capacité de définir les cibles,

Capacités d'analyser l'environnement d'une organisation et d'en établir une stratégie de communication

704.4

Acquérir des connaissances pratiques et théoriques sur la politique culturelle en France, en Allemagne et en Europe, les institutions françaises, allemandes et européennes en charge de la réalisation de cette politique (OFAJ, DAAD, Goethe-Institut, UNESCO, Institut Français, ...) ainsi que des bases du management culturel et les programmes européens. En plus, mise en contact des étudiants avec des représentants importants d'institutions culturelles afin d'augmenter leur chances d' »employabilité «.

Compétences visées :

Etre en mesure d'établir une médiation culturelle ou interculturelle franco-allemande, voire européenne en contexte interculturelle. Etre en mesure de transmettre un savoir, de la modéliser suivant un public et d'interagir avec les agents de différentes origines et différents grades dans un ensemble institutionnel complexe.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

704.1

1) Introduction : étapes majeures de la construction européenne, le marché unique, l'UE et le citoyen européen.

2) Les institutions européennes : un fonctionnement démocratique ?

3) De la libre circulation des personnes à la naissance du citoyen européen

4) Le rôle de la Cour – ciment de la construction européenne

5) La directive services (« nécessité ou danger pour l'UE »)

6) Le traité modifié : principaux apports

74.2 Politiques culturelles publiques :

- Introduction aux politiques culturelles : définitions, objectifs, instruments.

- Action de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe dans le domaine culturel.

- Les politiques culturelles à l'échelon national :

Description des grands modèles européens.

Etudes de cas : la France et l'Allemagne.

- Les politiques culturelles à l'échelon régional :

Les différences de compétences entre les Länder, les Conseils Généraux et les Conseils Régionaux.

L'échelon régional dans les autres pays européens.

Etudes de cas : le Conseil Général de Moselle, le Conseil Régional de Lorraine, le Land de Sarre.

- Les politiques culturelles à l'échelon local :

La grande diversité des situations : espaces urbains et ruraux, culture et quartiers, la dimension économique de la culture...

Etudes de cas : les villes de Metz et Sarrebruck, ainsi que Luxembourg capitale culturelle européenne 2007.

- Conclusion : l'articulation des différents échelons.

704.2

Ce cours permet d'acquérir des connaissances sur les formes, défis et institutions de la coopération transfrontalière dans la Grande Région. A ce but le cours traite le profil socio-économique et socio-culturel de la Grande Région, le fonctionnement et institutions de la coopération transfrontalière et ses défis.

704.3

Mise en perspectives sur le modèle d'une communication intégrée : différenciation entre les trois

disciplines

en fonction du type d'organisation :

1. Communication de marché

2. communication des organisations (interne) et

3. Relations publiques

- Mise en perspectives sur les démarches à envisager pour résoudre un problème de communication

- Etudes de cas pour appliquer les connaissances

704.4

-Etudes comparées des définitions et interprétations de « Culture » dans les relations franco-allemandes et

Européennes, Familiarisation avec les théories des transferts culturels.

-Enseignement du développement de la politique culturelle à l'étranger de la France et de l'Allemagne (en

Europe).

-Présentation des importantes institutions culturelles en présence des leurs représentants.

-Insertion aux méthodes et concepts pédagogiques divers en préparant des manifestations culturelles

(travail de groupe, tandem) et en vue des stages des étudiants.

• **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

....

ANNEXE 1 - FICHE UE

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes

Numéro de l'UE : 705

Nom complet de l'UE : Journalisme et médias numériques

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : *UFR Lettres et Langues*

Nom du responsable de l'UE et adresse électronique : Reiner Marcowitz
(reiner.marcowitz@univ-lorraine.fr)

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : 24 h CM

Nombre de crédits ECTS : 2

Volume horaire personnel de l'étudiant : 48

Langue d'enseignement de l'UE : français

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : 100 %

Origine des intervenants (industrie....) : industrie, administration

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
705.1 Enjeux du numérique	1	42				66
705.2 Littérature et journalisme	1	42				66

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

705.1

Mesurer les enjeux de l'expansion du numérique.

705.2

Acquérir des connaissances sur les caractéristiques propres au journalisme, y compris sa dimension historique.

Compétences visées :

Caractériser les processus de production, de diffusion et de réception de l'information-communication. Comprendre

l'évolution des positionnements stratégiques des acteurs et des organisations, leurs pratiques et leurs

problématiques en lien avec l'évolution de l'environnement technologique, socio-économique et légal.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

705.1

Ce module vise à sensibiliser les étudiants aux questions relatives au fonctionnement de l'univers numérique et

aux enjeux qui lui sont associés. Après un bref retour sur quelques dates clés de l'histoire de l'informatique

et de l'informatique connectée, les sujets principaux abordés sont : la gouvernance de l'Internet, les inégalités et les fractures numériques, les impacts environnementaux de la mise en réseau, la reconfiguration du métier du journaliste à l'ère du numérique, etc.

705.2

Ce module revient sur les liens historiques entre littérature et journalisme, qu'il met en perspective avec les développements récents au sein du journalisme et, plus particulièrement, le mouvement de relégitimation du récit.

• **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

....

ANNEXE 1 - FICHE UE

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes : Communication et coopération transfrontalières

Numéro de l'UE : 801 A/B

Nom complet de l'UE : Langue allemande / française de spécialité

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : *UFR Lettres et Langues*

Nom du responsable de l'UE et adresse électronique : Reiner MARCOWITZ
(reiner.marcowitz@univ-lorraine.fr)

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : 30 TD

Nombre de crédits ECTS : 3

Volume horaire personnel de l'étudiant : 60

Langue d'enseignement de l'UE : français/allemand

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : non

Origine des intervenants (industrie....) : enseignement supérieur

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
801A						
Communication écrite	1		45			Ecrit
Pratique de la langue orale	1		45			Oral
801B						
Communication écrite	1		45			Ecrit
Pratique de langue orale	1		45			Oral

* voir légende page suivante

Aquis d'apprentissage :

Amélioration des compétences linguistiques et communicationnelles à l'écrit et à l'oral dans la langue française/allemande.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

Communication écrite allemande : entraînement aux différents types d'expression écrite (résumé, synthèse, commentaire...)

Méthodologie et pratique de l'expression orale allemande : apprentissage de techniques d'expression orale et acquisition des outils linguistiques nécessaires

Compétences visées

Identifier des faits de langue en langue étrangère et d'être capable de les analyser et de passer de la langue

Maternelle à la langue étrangère (niveau C 1 de compétences dans la langue étrangère)

ANNEXE 1 - FICHE UE

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes

Numéro de l'UE : 802

Nom complet de l'UE : Langue vivante (anglais)

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : *UFR Lettres et Langues*

Nom du responsable de l'UE et adresse électronique Reiner MARCOWITZ

(reiner.marcowitz@univ-lorraine.fr)

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : 36 TD

Nombre de crédits ECTS : 3

Volume horaire personnel de l'étudiant : 72

Langue d'enseignement de l'UE : anglais

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : 0 %

Origine des intervenants (industrie....) : enseignement supérieur

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
85.1 Etudes de textes de spécialité	1		48			EC Ecrit
85.2 Entraînement de la pratique linguistique	1		48			EC Oral

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

- Développement des compétences linguistiques de chaque étudiant, par un travail intensif de l'expression écrite et orale, au travers de travaux menés en interaction avec les autres étudiants
- Approfondissement de la connaissance des pays anglophones, par l'étude de documents de civilisation provenant de sources journalistiques et télévisuelles
- Acquisition de connaissances culturelles spécifiques au monde du travail en milieu anglophone et international

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

- Civilisation contemporaine des pays anglophones : Royaume-Uni, USA, Australie, Nouvelle Zélande, Canada, et Afrique du Sud
- Relations interculturelles dans le monde du travail en milieu anglophone et multinational

Compétences visées :

Identifier des faits de langue en langue anglaise et d'être capable de les analyser et de passer de la langue maternelle à la langue étrangère (niveau C 1 de compétences dans la langue anglaise)

• **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

....

ANNEXE 1 - FICHE UE

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes

Numéro de l'UE : 803

Nom complet de l'UE : Initiation à l'administration et aux finances

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : *Ecole supérieure du management*

Nom du responsable de l'UE et adresse électronique Reiner MARCOWITZ

(reiner.marcowitz@univ-lorraine.fr)

Semestre : 2

Volume horaire enseigné : 60

Nombre de crédits ECTS : 6

Volume horaire personnel de l'étudiant : 120

Langue d'enseignement de l'UE : français

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : 50 %

Origine des intervenants (industrie....) : enseignement supérieur/industrie

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
Management	1	14	6			Ecrit/ Oral (au choix)
Ressources humaines	1	14	6			Ecrit / Oral (au choix)
Comptabilité – Principes de base	1	12	8			Ecrit

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

Permettre aux étudiants d'appréhender les principes méthodologiques relevant de trois fonctions managériales centrales : administration, gestion et marketing

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

Administration : Analyse du fonctionnement des collectivités et des institutions

Organisation et management stratégique : Etude des principales fonctions dans l'entreprise (surtout GRH) et analyse des principales étapes de la démarche stratégique

Marketing management : Fondamentaux du marketing, principales étapes de la démarche marketing stratégique, Etude du plan de marchéage

Compétences visées

Etre capable de comprendre des évolutions administratives et économiques et de les analyser.
Etre en mesure d'établir une médiation culturelle ou interculturelle dans un contexte politique et économique franco-allemande, voire européenne.

• **MCC** : Légende à compléter éventuellement

CC : Contrôle continu
RAP TP : Rapports de travaux pratiques
ORAL : Examen oral

ECRIT : Examen écrit
STAGE : Rapport de Stage

....

ANNEXE 1 - FICHE UE

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes

Numéro de l'UE : 804

Nom complet de l'UE : Journalisme sans frontières – théorie et pratique

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : *UFR Lettres et Langues*

Nom du responsable de l'UE et adresse électronique : Reiner MARCOWITZ
(reiner.marcowitz@univ-lorraine.fr)

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : 24

Nombre de crédits ECTS : 2

Volume horaire personnel de l'étudiant : 48

Langue d'enseignement de l'UE : allemand et français

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : 100 %

Origine des intervenants (industrie....) : médias

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
EC 804.1 Les médias journalistiques		24				CC Rap-TP
EC 804.2 Le métier du journaliste		24				CC RAP-TP

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

Faire connaître :

- | - les différences entre les médias, du point théorique et du point de vue pratique, en France, en Allemagne. Le Luxembourg fera partie d'une parenthèse élargie.
- | - les différences de l'accès au métier et du travail quotidien des journalistes en France et en Allemagne
- | - les coopérations transfrontalières dans le domaine journalistique et leurs défis

Compétences visées :

Etre capable de transmettre un savoir en appliquant différents styles journalistiques et en prenant en compte des différences culturelles et interculturelles en contexte monoculturel (allemand/français) ou biculturel (franco-allemand) ou européen.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

Les théories et pratiques du journalisme en France et en Allemagne ainsi que les critères transculturels de choix de sujets et de langue journalistique. Le côté pratique consistera en faisant des exercices, y compris la préparation pratique d'une intervention à la radio avec « son et texte ».

• **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

....

ANNEXE 1 - FICHE UE

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes

Numéro de l'UE : 805

Nom complet de l'UE : Pratique de la coopération transfrontalière

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : *Université de Lorraine*

Nom du responsable de l'UE et adresse électronique : Reiner MARCOWITZ

(reiner.marcowitz@univ-lorraine.fr)

Semestre : 2

Volume horaire enseigné : 8 semaines

Nombre de crédits ECTS : 10

Volume horaire personnel de l'étudiant : idem

Langue d'enseignement de l'UE : allemand / français selon l'institution choisie

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : tous les tuteurs au sein des institutions choisies

Origine des intervenants (industrie....) : administration, industrie

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
					stage	stage

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

L'objectif du stage M1 est de familiariser l'étudiant avec le monde du travail et ses exigences. Il recueillera dans l'institut de son choix des expériences pratiques qui compléteront utilement les enseignements théoriques du cursus.

Compétences visées :

Etre en mesure d'appliquer des connaissances théoriques, de les modéliser suivant un public et d'interagir avec des agents de différentes origines et de différents grades dans un ensemble institutionnel complexe.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

Stage à effectuer par l'étudiant M1 dans une institution de son choix. Le rapport de stage est évalué à l'Université de Lorraine. Les étudiants germanophones le rédigent

obligatoirement en français, les étudiants francophones en allemand.

- **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

....